

# LE GROUPE L'OCCITANE S'ENGAGE



LE GROUPE L'OCCITANE  
**S'ENGAGE**

[group.loccitane.com](http://group.loccitane.com)  
[fondation.loccitane.com](http://fondation.loccitane.com)

Crédits photos : DDB, Jean-Jacques Bernard, Sylvain Duffart, Vincent Kronental, Jacques Mateos, Orbis, Yami Photos, Tribal.

.....  
**RAPPORT DÉVELOPPEMENT  
DURABLE 2017**  
.....

L'OCCITANE  
EN PROVENCE

Melvita  
cosmétique bio française depuis 1983

erborian  
PARIS • SEOUL

L'OCCITANE  
AU BRÉSIL

Les informations reportées dans le cadre de ce rapport concernent principalement les entités françaises du Groupe L'OCCITANE et notamment Laboratoires M&L, filiale française en charge de la formulation et de la production des produits. Les indicateurs et informations reportés concernent l'exercice 2017 (du 1<sup>er</sup> Avril 2016 au 31 mars 2017). Les informations qui ne sont pas sur ce périmètre seront précisées.

.....

# SOMMAIRE

---

**Message du Président Directeur Général**  
**Le Groupe en chiffres**

## 01 NOS ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX

Préserver la biodiversité  
Produire durablement

## 02 ACHATS RESPONSABLES ET QUALITÉ

Sensibiliser, auditer et former  
Développer des filières d'ingrédients durables  
Garantir la sécurité et la qualité de nos produits

## 03 RESPONSABILITÉ SOCIALE

Gestion des talents et emploi  
"Great place to work"

## 04 NOTRE CONTRIBUTION A LA COMMUNAUTÉ

Union for vision 10 by 20  
Savoir-faire et territoires  
Promouvoir le *leadership* féminin



MESSAGE DU  
PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL

“

Le Groupe s'est construit  
autour de valeurs fortes  
et s'engage à développer  
des produits toujours  
plus respectueux  
de l'homme et de  
son environnement.”

– Reinold Geiger



Le respect de l'environnement, le développement de nos salariés et le soutien à nos communautés est au cœur de notre démarche. Nous avons à cœur d'approfondir nos engagements en poursuivant les actions engagées et en en démarrant de nouvelles.

Cette année, le Groupe a signé un partenariat de trois ans avec l'UICN France\*, afin d'identifier les impacts de nos activités sur la biodiversité et de mettre en œuvre un plan d'action pour renforcer notre engagement en la matière.

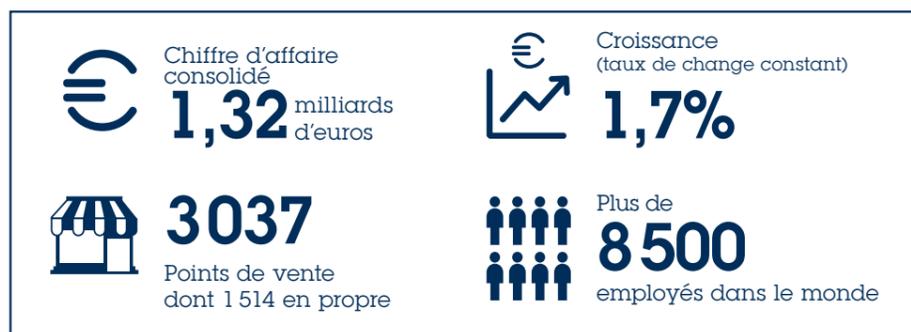
Toutes nos activités, de la conception à la distribution de nos produits, font l'objet d'un système de management certifié ISO 14001. Celui-ci garantit que nous travaillons à la limitation de nos impacts environnementaux dans une logique d'amélioration continue.

Nous poursuivons par ailleurs nos efforts pour développer la naturalité de nos formules. En 2016, plus de 89% de nos lancements de nouveaux produits de la marque L'OCCITANE en Provence contenaient au moins 90% d'ingrédients d'origine naturelle.

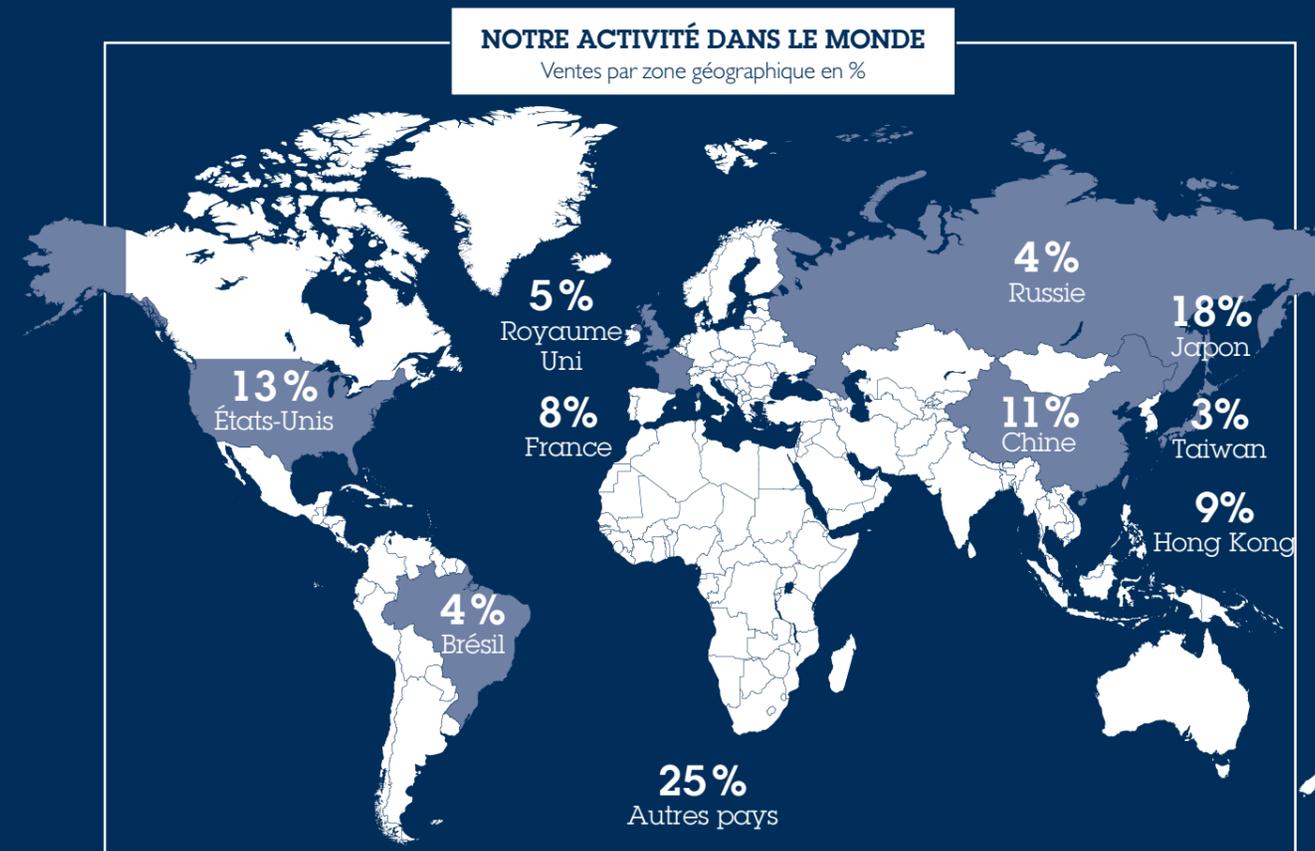
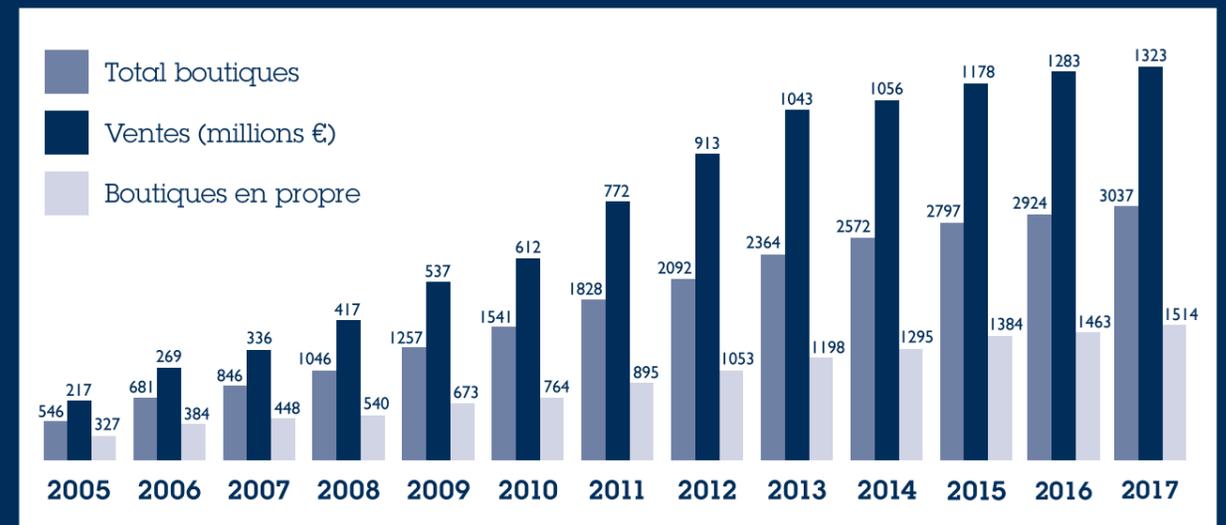
Nous avons également à cœur de faire de notre Groupe une entreprise où il fait bon travailler. Cette année, le Groupe a renouvelé une enquête "Great Place to Work" dans plusieurs de ses filiales. Cette enquête permet d'identifier les points forts en matière de bien-être au travail et de mettre en lumière nos axes d'amélioration.

Enfin, la contribution aux communautés est essentielle. En décembre 2016, dans le cadre du programme "Union for Vision" de la Fondation L'OCCITANE, un partenariat international a été signé avec l'UNICEF pour contribuer à éviter la cécité de 1,7 millions d'enfants d'ici 2020 dans le monde, grâce à des programmes d'apport en vitamine A.

\*Comité Français de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature.



# LE GROUPE EN CHIFFRES





01

# NOS ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX

<p>ÉMISSION DE CO<sub>2</sub></p>  <p><b>14%</b></p> <p>DE RÉDUCTION DE NOTRE INTENSITÉ CARBONE entre 2010 et 2016 sur toutes nos activités (hors utilisation et fin de vie des produits)</p>	<p>RÉDUCTION DE L'AÉRIEN</p>  <p><b>1,6%</b></p> <p>SEULEMENT de nos produits ont été transportées par voie aérienne</p>	<p>DÉCHETS VALORISÉS</p>  <p><b>70%</b></p> <p>DES DÉCHETS PRODUITS sur nos sites industriels sont recyclés</p>	<p>NATURALITÉ</p>  <p><b>89%</b></p> <p>DES LANCEMENTS PRODUITS contiennent au moins 90% d'ingrédients naturels Marque L'OCCITANE en Provence</p>
--	---	--	--

## PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ

Le bassin méditerranéen est un environnement exceptionnel et fragile, identifié comme l'un des 34 points sensibles mondiaux de la biodiversité. Le Groupe s'engage à favoriser la biodiversité et réduire l'impact de ses activités sur celle-ci.

### DIAGNOSTIC DE L'IMPACT DE NOS ACTIVITÉS SUR LA BIODIVERSITÉ

Le Groupe a démarré en 2016 un partenariat de trois ans avec l'UICN France. Ce partenariat consiste à :

- identifier les impacts de nos activités sur la biodiversité et mettre en œuvre un plan d'action pour renforcer notre engagement ;
- soutenir le projet de l'UICN France de liste rouge des écosystèmes pour les forêts et littoraux méditerranéens, afin d'améliorer les connaissances sur la biodiversité et la sensibilisation des acteurs à ces enjeux.

\*Union Internationale pour la Conservation de la Nature.

### ÉVALUATION DE LA DURABILITÉ DE NOS FILIÈRES CLÉS

Le service en charge des ingrédients clés du Groupe a mis en place un outil pour évaluer ses filières d'approvisionnement en ingrédients naturels, selon des critères de durabilité. Ces critères portent notamment sur les aspects environnementaux tels que :

- la gestion de l'eau ;
- les sources d'énergie ;
- la gestion des déchets ;
- les techniques de culture ;
- les pratiques favorables à la biodiversité (mise en place de haies, le pâturage).

### UNE FILIÈRE IMMORTELLE BIOLOGIQUE

Le programme de plantation d'immortelle biologique lancé en 2004 en Corse a permis de répondre à plusieurs enjeux :

- réduire l'impact sur le milieu naturel, en évitant la cueillette de l'immortelle sauvage ;

- fournir un approvisionnement durable en huile essentielle d'immortelle biologique ;

- préserver le patrimoine génétique de l'immortelle corse : les parcelles ont été repiquées à partir de semences issues de plants sauvages.



### GESTION DURABLE DE LA CUEILLETTE ET DE LA TRANSFORMATION DU KARITÉ

Le Groupe s'engage pour un approvisionnement en beurre de karité 100% biologique en 2018.

Pour cela, le Groupe a développé un projet de sécurisation des zones forestières où la ressource karité est certifiée biologique.

Au Burkina Faso, nous travaillons à la mise en place de conventions entre les unions<sup>(1)</sup> de femmes productrices de beurre de karité et les autorités locales, pour gérer de manière durable l'accès à la cueillette. En effet, ces espaces majoritairement situés en zones protégées présentent des enjeux forts en matière de biodiversité.

Par ailleurs, le Groupe travaille en partenariat avec l'ONG<sup>(2)</sup> RONGEAD + Etc Terra<sup>(3)</sup> afin de réduire l'impact environnemental de la transformation du karité en beurre. Les travaux R&D ont permis de concevoir des technologies capables de supprimer le recours au bois pour la chauffe, de diminuer de 30% le rejet des eaux usées et de valoriser 100% des déchets. Ces nouvelles technologies sont en cours de déploiement au sein des organisations de productrices.

(1) Unions : Fédérations de coopératives. (2) ONG : Organisation Non Gouvernementale. (3) RONGEAD + Etc Terra : organisation non-gouvernementale à but non lucratif basée à Lyon dont les activités couvrent les secteurs des filières agricoles, agro-industrielles et produits forestiers non-ligneux pour faciliter l'accès au marché des acteurs de la chaîne de valeur; le renforcement des capacités des organisations de producteurs, la réduction des externalités environnementales dans les processus de transformation et des politiques agricoles dans les pays en développement.

### HUILE DE PALME : UN ENGAGEMENT RSPO<sup>(4)</sup>

Le Groupe n'achète ni n'utilise directement d'huile de palme dans ses formules. En revanche, les copeaux de savons et certains dérivés peuvent en contenir. Depuis 2011, le Groupe est engagé dans une démarche RSPO<sup>(4)</sup> visant à s'approvisionner en huile de palme produite de manière durable. A ce jour, 94,5% de nos copeaux de savons sont certifiés RSPO<sup>(4)</sup>, niveau ségrégué<sup>(5)</sup>.

En 2016, nous avons débuté la reformulation de nos produits comprenant des dérivés d'huile de palme.

**Notre objectif est que 100% de nos dérivés soit certifiés RSPO<sup>(4)</sup> d'ici à 2020.**

(4)RSPO : Roundtable on Sustainable Palm Oil. (5)Ségrégué : niveau d'exigence le plus élevé de la certification RSPO, qui garantit une huile de palme durable et tracée et séparée des huiles issues d'autres filières, ceci de la mise en culture jusqu'à l'utilisateur final.



### SAUVEGARDER L'ABEILLE DANS UNE DÉMARCHE SOLIDAIRE

Depuis 2010, MELVITA soutient des projets de préservation de la nature et de la biodiversité. Plus récemment, MELVITA a développé des programmes phares de sauvegarde de l'abeille inscrits dans une démarche solidaire d'aide à l'insertion et de promotion sociale.

Ainsi, au Maroc, MELVITA soutient le programme "Abeilles d'Argan". Les sécheresses consécutives et l'agriculture intensive ont un impact sur les écosystèmes et notamment sur les populations d'abeilles du Sahara, une espèce présente autrefois en importante quantité mais aujourd'hui en voie de disparition. Depuis 2015, en partenariat avec l'association MAN & NATURE, MELVITA alloue chaque année 30 000€ à des projets de réimplantation de ruches dans la région dite de l'Arganaie.

200 ruches soit 10 millions d'abeilles ont été implantées au cœur des coopératives d'argan de la région d'Essaouira et de Taroudant. Engagées, volontaires et formées à l'apiculture, les femmes berbères des coopératives d'argan partenaires accueillent ces abeilles et permettent de maintenir un équilibre des écosystèmes locaux et de développer une activité apicole génératrice de revenus complémentaires.

**240 femmes marocaines sont ainsi mobilisées pour la sauvegarde de l'abeille et la préservation de la biodiversité.**

### PRÉSERVER LE PATRIMOINE NATUREL EN PROVENCE

Parce que le territoire d'inspiration de L'OCCITANE est riche d'une biodiversité exceptionnelle, la marque, via sa Fondation, s'est engagée pour la préservation du patrimoine naturel en Provence. En 2016, L'OCCITANE renforce ses partenariats avec les acteurs locaux : 125 000 € sont dédiés à des projets d'intérêt général et des organisations, comme :

- l'UICN France pour l'élaboration de la liste rouge des écosystèmes côtiers méditerranéens ;
- le Conservatoire d'Espaces Naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Fédération des Conservatoires Botaniques Nationaux et Alpin pour un projet conjoint de préservation des Plantes Aromatiques et Médicinales et des plantes messicoles et de promotion de labels de qualité "Végétal local" et "Vraies Messicoles" ;
- le Parc Naturel Régional du Verdon, pour un projet de plantation de haies et d'arbres sur les terres de 11 agriculteurs du plateau de Valensole (4216 arbres, soit 3,3 km de haies plantées).





## PRODUIRE DURABLEMENT

Conscient de l'impact environnemental de son activité et de son rôle en tant qu'entreprise dans la lutte contre le changement climatique, le Groupe s'engage pour réduire ses émissions de CO<sub>2</sub>. En 2016, le Groupe a étendu le périmètre de son bilan carbone à l'ensemble de ses activités. Par ailleurs, les sites de production sont certifiés ISO 14001 (norme internationale de management environnemental).

## RÉDUIRE NOS ÉMISSIONS ET PRÉSERVER LES RESSOURCES

### MESURER NOS ÉMISSIONS

Le Groupe est engagé depuis 2010 dans une démarche de bilan carbone sur ses activités industrielles et logistiques.

En 2016, le périmètre d'analyse a été élargi à l'ensemble de ses activités : activités industrielles, logistiques, administratives et de distribution, de l'extraction des matières utilisées jusqu'à la livraison au client, hors utilisation et fin de vie des produits et activités de sous-traitance.

Cinq filiales ont réalisé leur bilan carbone (USA, Royaume-Uni, Russie, Brésil et Hong Kong) représentant 43% du chiffre d'affaires (FY2016). Sur la base des résultats obtenus, l'empreinte carbone de l'ensemble des filiales de distribution a été estimée. Cette évaluation permet de conclure que l'intensité carbone est de 87 ToCO<sub>2</sub>e\*/M€ de chiffre d'affaires.

Trois principaux postes émissifs de carbone ont été identifiés : les intrants (matières premières, emballage), le fret et l'énergie.

\*ToCO<sub>2</sub>e : tonne d'équivalent de dioxyde de carbone (metric tons of carbon dioxide equivalent).

L'objectif du Groupe est de réduire de 30% son intensité carbone d'ici 2020, comparé à 2010.

### OPTIMISER NOTRE CHAÎNE LOGISTIQUE

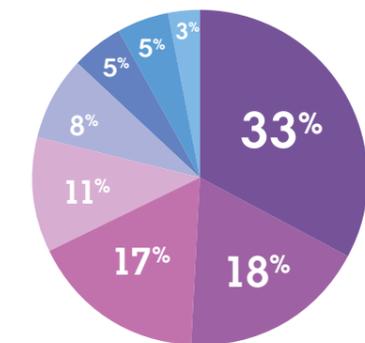
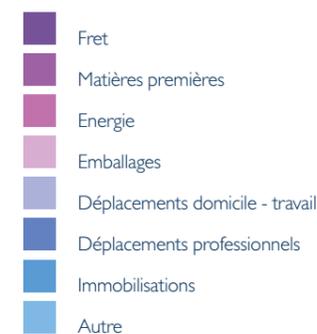
Le but est d'optimiser les flux et le chargement des marchandises notamment par :

- l'optimisation des grands centres de stockage au niveau international ;
- l'optimisation du taux de remplissage des contenants logistiques en particulier par le gerbage des palettes ;
- la réduction du recours au transport aérien pour l'acheminement des marchandises ;
- le recours à des moyens de transports à plus faible impact écologique comme le transport multimodal rail-route (ferro-route).

Pour l'exercice 2017, seulement 1,6% des volumes ont été transporté par voie aérienne.



### RÉPARTITION DES ÉMISSIONS DE CARBONE



Total ToCO<sub>2</sub>e\* = 111 786



### RÉDUIRE LES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

Au cours de l'exercice 2017, nos sites industriels ont diminué leur consommation d'énergie par unité produite : diminution de 11% pour l'électricité (en kWh/unité produite) et de 6% pour le gaz (kWh / tonne de fabrication), par rapport à l'exercice 2016.

### DÉVELOPPER LE RECOURS AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le Groupe L'OCCITANE utilise déjà 28% d'énergie renouvelable et compte atteindre les 100% en différentes phases.

#### Étape 1 : la France

Pour cette étape l'objectif est atteint.

- 100% des boutiques en propre en France fonctionnent avec de l'énergie 100% renouvelable ;
- tous les sites industriels du Groupe, sont également approvisionnés en énergie 100% renouvelable.

#### Étape 2 : les principales filiales

- Le Groupe L'OCCITANE étudie le recours à l'électricité issue de sources renouvelables pour l'alimentation des sites et boutiques de ses principales filiales de distribution (hors transport);

- ces dernières représentent 80% des consommations d'électricité du Groupe.

#### Étape 3 : Déploiement de la démarche dans les autres filiales de distribution.

## RÉDUIRE NOS DÉCHETS

### RECYCLER DANS NOS USINES

La réduction des déchets est un des engagements pris par les sites industriels dans le cadre de leur certification ISO 14001. Pour piloter au mieux la gestion des déchets dans le cadre de sa production, le Groupe suit mensuellement les quantités de déchets par type de traitement (déchets enfouis, incinérés, recyclés).

Cette année, deux filières de tri supplémentaires ont été mise en place : l'une pour nos cerclages et l'autre pour nos laizes d'étiquettes. Au total sur l'exercice 2017, 70,1 % des déchets produits sur nos sites industriels ont été recyclés, 27,2% ont fait l'objet d'une valorisation énergétique et 2,7% enfouis.

Notre objectif est de poursuivre nos efforts pour augmenter la part des déchets recyclés et réduire la part de déchets enfouis à zéro, d'ici 2020.

### RECYCLER DANS NOS BOUTIQUES

Nous développons le recyclage de nos produits en partenariat avec une entreprise innovante, spécialisée dans le traitement de matériaux difficilement recyclables : Terracycle.

En 2014, un programme de recyclage de nos emballages vides a été lancé dans nos boutiques françaises L'OCCITANE et MELVITA. Le programme a été étendu en 2016 aux boutiques australiennes.

Ce partenariat vise à encourager le recyclage par nos consommateurs. Depuis le lancement, près de 53 000 unités ont été collectées et recyclées.

Notre objectif pour 2018 est d'étendre ce programme à d'autres filiales.

### REJET DANS L'EAU

Les rejets dans l'eau des sites industriels des Laboratoires M&L\* sont conformes aux réglementations.

\*Laboratoires M&L, filiale française en charge de la formulation et de la production des produits.

## ÉCO-CONCEVOIR NOS FORMULES ET NOS PACKAGINGS

### ÉCO-CONCEVOIR NOS FORMULES

Nos formules sont développées selon une charte de formulation rigoureuse dans le respect de l'homme et de l'environnement. Nous donnons la priorité aux ingrédients naturels.

**89% de nos nouveaux produits de la marque L'OCCITANE en Provence ont une naturalité supérieure à 90%.**

### UN PACKAGING PLUS DURABLE

Les efforts se poursuivent pour réduire l'impact environnemental de nos emballages en proposant de nombreux emballages en matières recyclées, en utilisant des ressources renouvelables ou provenant de forêts gérées durablement, en concevant des emballages facilement recyclables et en produisant des écorecharges.

Des écorecharges sont proposées pour 13 produits, permettant de préserver 153 tonnes de matières.

**Les packagings de la marque L'OCCITANE contiennent 19,4% de matériaux à moindre impact sur l'environnement (recyclé ou renouvelable).**



## 02

# ACHATS RESPONSABLES ET QUALITÉ

## TRACABILITÉ



47

**FILIÈRES INGRÉDIENTS  
TRACÉES**

 représentant près de  
235 hectares de culture  
(Laboratoires M&L)

## PARTENAIRES


 Nous travaillons en lien  
direct avec plus de

**140 PRODUCTEURS**

et plus de

**10 000 CUEILLEURS**
FORMATION ACHATS  
RESPONSABLES
**PLUS DE 170 PERSONNES**

 ont été formées aux achats  
responsables et à l'écoconception  
des produits depuis 2012

## SENSIBILISER, AUDITER ET FORMER

Être un partenaire économique responsable vis-à-vis des sous-traitants et fournisseurs fait partie des priorités du Groupe. La politique achats du Groupe combine charte éthique, demandes de certifications et audits des fournisseurs quand cela est nécessaire, formations des acheteurs et construction de relations de long terme avec nos fournisseurs clés.

### ENGAGEMENT ÉTHIQUE

Dans un souci de transparence et d'amélioration continue, Les Laboratoires M&L sont signataires du Pacte Mondial des Nations Unies depuis 2011 et intègrent donc à leurs préoccupations la loyauté des pratiques et la lutte anti-corruption.

Une charte éthique existe depuis 2009.

Elle repose sur des principes d'action (respect des lois, loyauté et transparence, respect de la santé et de la sécurité au travail, respect du droit des employés, respect de l'environnement) et des principes de comportements (implication professionnelle, confidentialité, conflits d'intérêt, relations avec les clients et les fournisseurs, activités politiques).

### PROCESSUS D'ACHAT

Le Groupe a mis en place un processus de sélection de fournisseurs partageant notre démarche RSE\* afin de maîtriser davantage la traçabilité et la qualité, des matières premières jusqu'aux produits finis.

Les fournisseurs et sous-traitants doivent répondre à des exigences sociales, éthiques et environnementales. Pour les zones où les cadres législatifs nationaux et régionaux sont moins contraignants, des références internationales reconnues comme la Business Social Compliance Initiative (BSCI) et la certification SA 8000 sont demandées aux fournisseurs. Il s'agit de s'assurer de l'application de normes relatives aux conditions de travail, au respect de l'environnement et à l'éthique dans les affaires.

Un fournisseur non certifié peut faire l'objet d'un audit social et qualité spécifique réalisé par nos équipes internes ou commandité auprès d'un organisme indépendant habilité.

Les fournisseurs sélectionnés sont tenus de signer la Charte RSE du Groupe L'OCCITANE.

Celle-ci a été construite autour des principes du Pacte Mondial de Nations Unies, et par sa signature, engage le fournisseur à respecter les normes de travail, de santé et de sécurité, l'environnement et l'éthique dans les affaires.

En parallèle, différents outils orientent nos équipes vers des achats toujours plus responsables : un guide sur la démarche globale à suivre ainsi que des guides spécifiques d'éco-conception (boutiques, éléments de merchandising et produits).

\*Responsabilité Sociale des Entreprises.





### AUDIT ET SÉLECTION DES FOURNISSEURS

Notre département Audit Interne réalise régulièrement des missions d'audit afin de tester la bonne application des règles d'achats existantes au sein des principales entités du Groupe.

Ainsi, le Groupe travaille actuellement à :

- systématiser la prise en compte du risque social dans certains pays moins sensibilisés, de par leur réglementation, à ces problématiques ;
- optimiser la collecte d'informations (légal, d'ordre social et environnemental, etc.) dès les premiers contacts avec les fournisseurs et favoriser la mutualisation entre entités afin d'accroître leur maîtrise ;

- rendre systématique la mise en concurrence des fournisseurs pour tirer les performances sociales et environnementales vers le haut.

Le Groupe contribue, avec d'autres entreprises, à la plateforme collaborative SEDEX\* qui permet une plus grande transparence des informations relatives à la performance RSE des fournisseurs.

Ce type d'outil est une aide à la décision dans la sélection et le maintien des fournisseurs et dans les éventuelles actions correctives à exiger.

\* Sedex est une organisation mondiale à but non lucratif qui héberge une plateforme collaborative de partage de données environnementales et sociales liées aux chaînes d'approvisionnement.

### FORMATION AUX ACHATS DURABLES

Le Groupe forme ses équipes et accompagne ses filiales aux achats responsables et à l'éco-conception.

Depuis 2012, des sessions de formation interne sont organisées à destination de plusieurs métiers et des filiales afin de leur donner les connaissances, les outils, et la vision du Groupe en matière d'achats responsables et d'éco-conception (ces formations rentrent dans le cadre de notre démarche ISO 14 001).

Au total depuis 2012 et à fin 2016, plus de 170 personnes ont été formées sur ces sujets.

Des recommandations sont adressées à l'ensemble des filiales du Groupe concernant le choix de matériaux respectueux de l'environnement et de fournisseurs assurant des conditions de travail décentes dans leur fabrication.



## DÉVELOPPER DES FILIÈRES INGRÉDIENTS DURABLES

Le Groupe a choisi la nature comme source d'inspiration et s'appuie sur les propriétés naturelles des plantes pour le bien-être de ses consommateurs. Une équipe d'experts agronomes est dédiée à la sécurisation durable des filières de plantes. Elle travaille en lien direct avec les producteurs à l'amélioration continue des filières.

### ENGAGER NOS FOURNISSEURS DANS UNE RELATION DURABLE ET RESPONSABLE

Pour les ingrédients clés, le Groupe construit des partenariats de confiance et de long terme, qui se concrétisent si possible par des contrats pluriannuels avec nos producteurs.

Ces contrats leur garantissent un volume d'achat avec un prix agréé entre les parties. Ce prix fait l'objet d'une étude pour garantir qu'il soit rémunérateur.

Nous mettons en place des préfinancements jusqu'à 80% de la commande afin de permettre aux producteurs de bénéficier de la trésorerie nécessaire à la récolte.

- 47 filières tracées dont 28 font l'objet de contrats pluriannuels.



### L'IMMORTELLE, UN ENGAGEMENT DEPUIS PLUS DE 10 ANS DANS LA FILIÈRE

Le programme de plantation d'immortelle biologique à grande échelle a été lancé en 2004.

Les aides à la plantation du Groupe l'OCCITANE et l'appui des organismes locaux furent des leviers pour convaincre les agriculteurs de participer à cette aventure.

La contractualisation pluriannuelle permet d'assurer un débouché pérenne aux producteurs.

- Plus de 50 ha de culture d'immortelle biologique.

### FILIÈRE KARITÉ ÉQUITABLE AU BURKINA FASO

Par des contrats pluriannuels et notre appui technique toute au long de l'année, nous forçons des relations fortes depuis trente ans.

En 2009, le Groupe a soutenu la filière via la prise en charge financière de l'attestation Ecocert ESR standard et un accompagnement technique. Les unions de femmes peuvent ainsi se prévaloir d'un label auprès de clients internationaux et s'émanciper durablement.

Le prix d'achat du beurre fait l'objet d'une étude par une ONG. Il est revu en comité de prix avec les femmes chaque année, en présence d'un observateur indépendant.

Sur le terrain, trois personnes sont chargées d'accompagner les unions sur la traçabilité, les commandes et les projets.

\* selon le référentiel ESR (Équitable, Responsable, Solidaire) disponible sur [www.ecocert.com](http://www.ecocert.com)

- Plusieurs centaines de tonnes commandées chaque année.  
+ de 10 000 femmes impliquées.



### FILIÈRE ARGAN ÉQUITABLE AU MAROC

Nous avons accompagné nos deux fournisseurs locaux dans la mise en place de la démarche équitable.

Depuis 2014, le Groupe accompagne les femmes collectrices d'argan dans le développement d'une activité apicole qui leur permet de générer des revenus complémentaires et de soutenir plus généralement l'apiculture auprès des jeunes et des communautés locales les plus isolées.

- Près de 50 tonnes commandées.  
- 250 femmes impliquées.

## GARANTIR LA SÉCURITÉ ET LA QUALITÉ DE NOS PRODUITS

La qualité et la sécurité de nos produits sont au cœur de nos préoccupations. Des tests sont réalisés tout au long des étapes du développement de nos produits et de nombreux contrôles sont réalisés au cours de leur production. Si malgré tous les efforts et la rigueur apportés au cours de ces différentes étapes, la satisfaction de nos clients pouvait ne pas être atteinte, nous suivrions et traiterions avec la plus grande vigilance les réclamations liées à la qualité de nos produits ainsi que les réclamations de cosmétovigilance.



### TRAÇABILITÉ DES INGRÉDIENTS CLÉS

Les matières premières stratégiques font l'objet de cahiers des charges Les matières premières clés font l'objet de cahiers des charges spécifiques portant sur :

- la culture de la plante et son procédé de transformation. Il peut s'agir par exemple d'une variété de plante bien spécifique ou encore du type d'extraction (distillation...);
- des critères qualité de l'ingrédient, tels qu'une teneur spécifique en molécule active.

Notre équipe d'agronomes réalise régulièrement des audits auprès de nos fournisseurs. L'objectif est de vérifier la conformité des pratiques, ainsi que de travailler en collaboration avec eux à l'amélioration continue de nos filières.

### RENDRE L'INFORMATION ACCESSIBLE

Les ingrédients clés font l'objet de suivis rigoureux, notamment via la mise en place d'indicateurs qui sont régulièrement communiqués à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise.

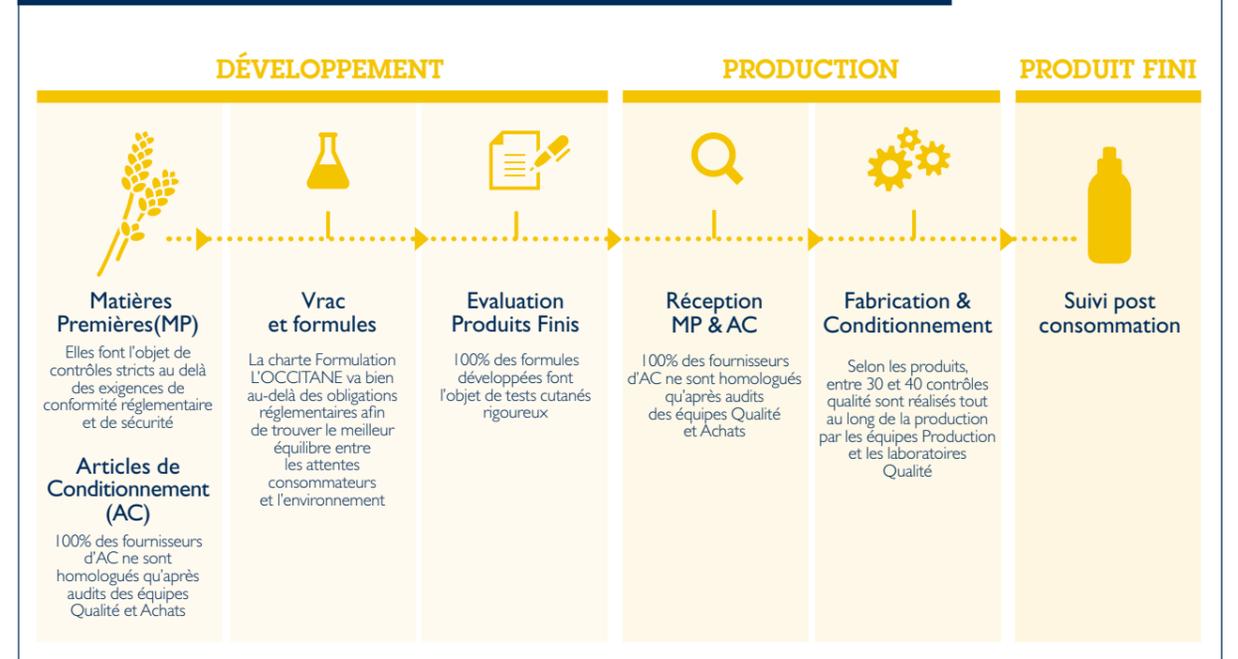
### PUBLICITÉ, ÉTIQUETAGE ET CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES

Nous nous assurons de la mise en place et de l'observation par les salariés concernés des mesures et des procédures appropriées en matière de publicité, d'étiquetage et de confidentialité relatifs à nos produits et services.

Les exigences légales sont strictement observées et les employés sont tenus de conserver la confidentialité de toutes les informations obtenues dans le cadre de leur emploi, y compris, mais sans s'y limiter, les secrets commerciaux, les données personnelles et les informations du client, les informations sur les fournisseurs et d'autres informations personnelles.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2017, le Groupe n'a connaissance d'aucun cas de non-respect des lois et règlements relatifs à la publicité, à l'étiquetage et à la protection de la vie privée liés aux produits et services qui auraient une incidence significative sur le Groupe.

### DES PRODUITS SOUS CONTRÔLE TOUT AU LONG DE LEUR CONCEPTION



## GESTION DES TALENTS ET EMPLOI



### DÉVELOPPER L'EMPLOI

Le Groupe emploie plus de 8 500 personnes dans le monde et offre de nombreuses opportunités aux jeunes candidats pour démarrer leur carrière dans le retail et le milieu industriel.

Au sein de Laboratoires M&L, 909 personnes ont reçu une formation sur l'exercice fiscal 2017. En outre, les dépenses relatives à la formation représentent 3,3% de la masse salariale.

**Au total, les Laboratoires M&L ont investi près de 1,4 million d'euros.**



### DÉVELOPPER LES COLLABORATEURS

L'une des priorités des Ressources Humaines du Groupe est de bâtir des équipes solides en développant leurs compétences grâce à un dispositif ambitieux. Le Groupe offre à ses collaborateurs des opportunités de formation et de développement professionnel pour accroître leur performance et leur employabilité.

### INTÉGRATION DES TRAVAILLEURS EN SITUATION DE HANDICAP

Nos sites industriels intègrent des personnes en situation de handicap. Au cours de l'exercice 2017, le taux d'emploi de personnes en situation de handicap pour les Laboratoires M&L a été de 8,1 %.

03

# RESPONSABILITÉ SOCIALE

#### FORMATION



**909**

**PERSONNES**  
de Laboratoires M&L  
ont bénéficié  
d'au moins une formation  
au cours de l'année 2016

#### DIVERSITÉ



L'équivalent de  
**8,1%**

**DE PERSONNES EN  
SITUATION DE HANDICAP**  
ont été employés par  
les Laboratoires M&L



## “GREAT PLACE TO WORK”

### ASSURER LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DE NOS EMPLOYÉS

La santé de nos collaborateurs et leur sécurité sur nos sites sont primordiales. La politique de prévention “Santé & Environnement au Travail” est mise en œuvre dans chaque site de production dans le souci de traiter à la source tout dysfonctionnement éventuel.

Les Laboratoires M&L sont engagés dans une démarche de “management de la sécurité” et ont obtenu la certification OHSAS 18001\* sur les deux sites de production cette année.

Les Laboratoires M&L inscrivent les mesures de prévention et d'action dans le cadre d'un plan annuel de “Prévention et

Sécurité au Travail” partagé avec les partenaires sociaux en CHSCT (Comité d'Hygiène et de Sécurité et des Conditions de Travail).

De nombreuses actions de prévention (bruit, gestes et postures, risques psycho-sociaux, ...) sont mises en œuvre en concertation avec la médecine du travail et animées régulièrement à travers des réunions CHSCT, des groupes de travail spécifiques, et des groupes de travail pluridisciplinaires. Au-delà d'un simple outil de mesure, cette initiative permet au Groupe d'échanger régulièrement avec d'autres entreprises membres et de partager les meilleures pratiques. Les actions d'amélioration continuent de se développer.



ZOOM Q

RACE FOR VISION 

A l'occasion des 40 ans de la marque, L'OCCITANE a organisé la Race for Vision, la première course connectée au sein de l'entreprise.

Du 6 au 26 juin 2016, les collaborateurs ont couru afin de débloquer des fonds pour financer des soins oculaires.

A chaque kilomètre parcouru correspond un abondement de la Fondation L'OCCITANE pour des projets de soins.

Cette première édition fut un réel succès avec une forte mobilisation interne. Ainsi, plus de 5 000 collaborateurs dans 45 pays ont participé à la course, permettant d'atteindre un total de 95 000 kilomètres, soit un financement de 95 000 € pour 32 000 soins délivrés.

### ENQUÊTE “GREAT PLACE TO WORK”

Cette année et pour la seconde année consécutive, le Groupe a lancé une enquête “Great Place to Work” dans plusieurs de ses filiales. Ce baromètre social permet d'identifier les points forts en matière de bien-être au travail et de mettre en lumière nos axes d'amélioration.

Au-delà d'un simple outil de mesure, cette initiative permet au Groupe d'échanger régulièrement avec d'autres entreprises membres et de partager les meilleures pratiques. Les actions d'amélioration continuent de se développer.



## ÊTRE UNE ENTREPRISE CITOYENNE ET ENGAGÉE

Le Groupe L'OCCITANE tient à être une entreprise citoyenne et engagée. De nombreuses actions et projets d'intérêt général sont menés chaque année par le biais de différentes structures et programmes philanthropiques soutenus par le Groupe.

ZOOM 

UNION  
FOR  
VISION  
10 BY 20

**En 2016, la Fondation L'OCCITANE a aussi remis deux prix de 50 000€ chacun pour financer la recherche et soutenir l'innovation dans le domaine de la vue :**

- *L'OCCITANE Sight Award for Research* finançant les travaux de recherche pour la lutte contre la cécité évitable dans les pays en développement. Il a récompensé le Docteur Wondu Alemayehu et ses recherches sur l'étude des déterminants comportementaux et environnementaux sur la prévalence du trachome en Ethiopie.

- *L'OCCITANE Sight Awards for Innovation* qui récompense les approches et solutions innovantes dans le domaine des soins oculaires. Il a primé le projet du Docteur Zareen Khair qui permet à 135 000 personnes des zones rurales du Bangladesh d'améliorer leur vision.

Les filiales de L'OCCITANE s'impliquent également dans ce programme international en soutenant des projets dans leur propre pays.

## UNION FOR VISION 10 BY 20

Avec son programme phare UNION FOR VISION 10by20, la Fondation L'OCCITANE se concentre sur la lutte contre la cécité évitable en favorisant l'accès à des soins oculaires de qualité dans le monde. Notre objectif est d'apporter des soins oculaires à 10 millions de personnes d'ici 2020.

En partenariat avec des ONG expertes, ce programme vise à soutenir la recherche, la formation des équipes médicales, le dépistage, des traitements et opérations chirurgicales ainsi que des campagnes de sensibilisation.

La Fondation a notamment signé un partenariat international avec l'UNICEF\* en décembre 2016 pour contribuer à éviter la cécité de 1,7 millions d'enfants d'ici 2020 dans le monde, grâce à des programmes d'apport en vitamine A.

Afin d'avoir un impact plus fort, l'action de L'OCCITANE se concentre sur trois pays parmi les plus touchés : la Papouasie-Nouvelle-Guinée, la Bolivie et le Myanmar.

\*UNICEF : Fond des Nations unies pour l'enfance.



BÉNÉFICIAIRES



**500 000**  
PERSONNES  
ont reçu un soin oculaire

LEADERSHIP FÉMININ



**13 000** FEMMES  
ont été soutenues  
pour développer  
leur activité économique

## SAVOIR-FAIRE ET TERRITOIRE

### NOTRE POLITIQUE "SUSTAINABLE COMMUNITIES" :

Notre équipe d'agronomes est dédiée à la sécurisation durable des filières de plantes. Nous travaillons en lien direct avec les producteurs à l'amélioration continue des filières.

Nous inscrivons nos partenariats dans la confiance, le respect et la durée et construisons des "communautés" durables.

Nous favorisons l'achat local afin de contribuer au développement du tissu social régional et soutenir les cultures traditionnelles.

Nous privilégions les filières courtes et intégrées, pour développer de la valeur ajoutée pour les producteurs et maîtriser la traçabilité des extraits.

### SOUTIEN DES CULTURES TRADITIONNELLES

#### AMANDE

En Provence, certaines senteurs et saveurs sont inoubliables. C'est le cas de l'amandier, symbole fort du paysage provençal qui avait quasiment disparu au profit de cultures plus rentables.

Jean-Pierre Jaubert est amandiculteur sur le plateau de Valensole où il a remis en culture plus de 15 000 amandiers depuis 2002. En achetant tous ses écarts de tris\*, le Groupe contribue à soutenir cette production traditionnelle.

Le Groupe participe aussi au plan de relance de la culture de l'amandier en Provence porté par la Chambre Régionale d'Agriculture de la région PACA, Provence-Alpes-Côte d'Azur, en France.

\*Amandes cassées ne pouvant être vendues pour la confiserie, mais possédant les mêmes propriétés que les amandes entières.

#### KARITÉ

Nous achetons du beurre de karité issu de la méthode traditionnelle, ce qui améliore la valeur ajoutée pour les femmes de 40% par rapport au simple commerce des noix de karité. Ainsi, ce savoir-faire ancestral, garant du maintien du tissu social, continue d'être transmis tout en se modernisant.

#### LAVANDE

Le Groupe L'OCCITANE s'approvisionne directement auprès des coopératives provençales de Sault, de Simiane la Rotonde et de la Distillerie Bleu Provence.

Nos achats constituent donc un soutien important à l'économie locale.

L'OCCITANE soutient aussi le Fonds de dotation Sauvegarde du Patrimoine Lavandes en Provence, créé en 2012 par le CRIEPPAM\*. Ce fonds a pour objectif de trouver des solutions écologiques pour préserver cette plante face aux défis du changement climatique.

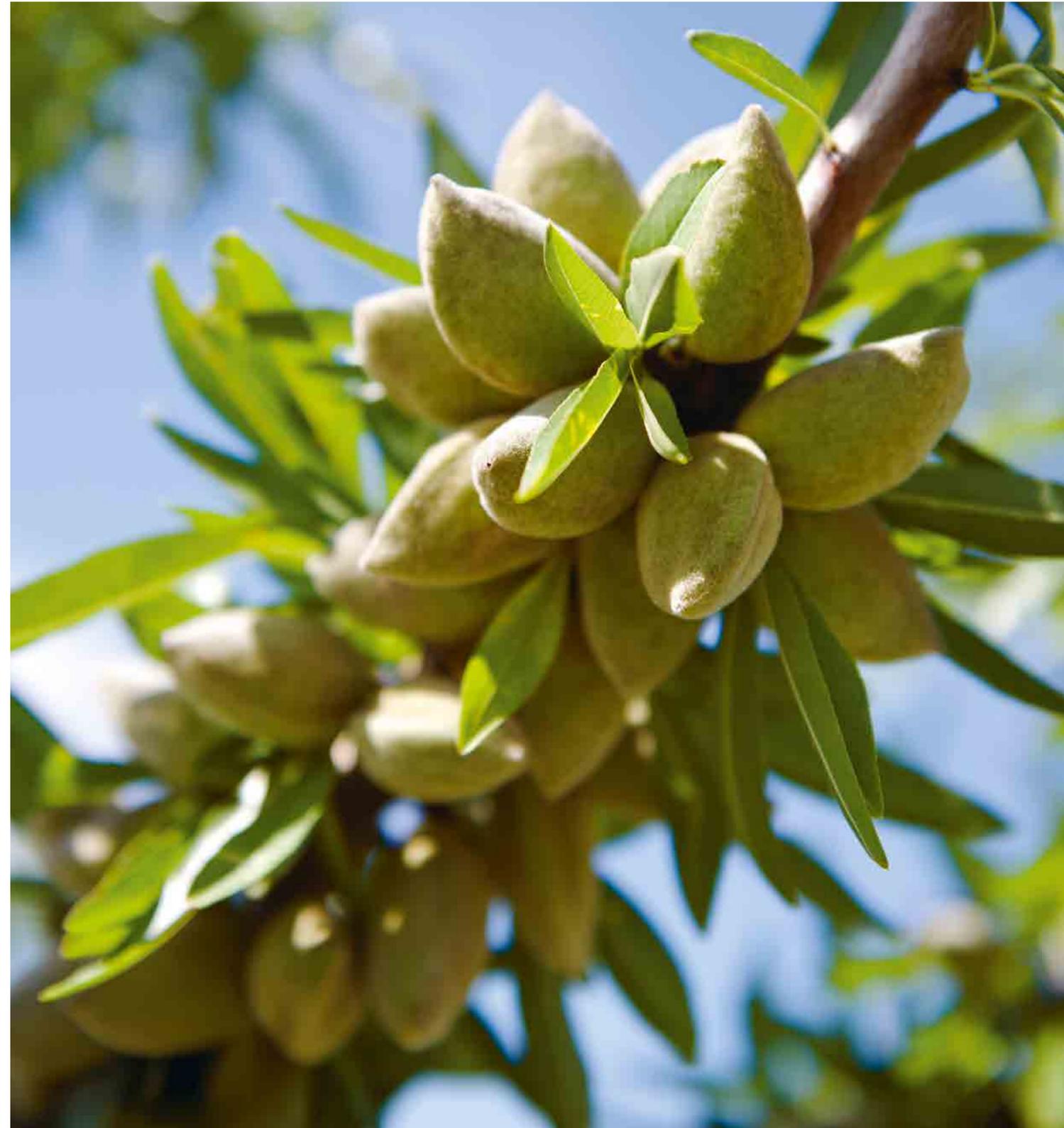
\*Centre Régionalisé Interprofessionnel d'Expérimentation en Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales.

- Trois contrats pluriannuels.

- Environ 170 ha de culture.

### POUR UN TERRITOIRE D'EXCELLENCE SUR LES PRODUITS NATURELS

Depuis fin 2016, les Laboratoires M&L sont partie prenante du dispositif Opérations d'Intérêt Régional porté par la région PACA. Ce dispositif vise à faire de cette région un territoire d'excellence dans le domaine de la naturalité, pour créer de l'emploi et attirer les entreprises.





## PROMOUVOIR LE LEADERSHIP FÉMININ

Depuis les années 1980, L'OCCITANE assure un partenariat durable avec les femmes productrices de beurre de karité. Pour prolonger cet engagement, la Fondation L'OCCITANE favorise la promotion du leadership féminin dans le monde.

### PARTENARIAT AVEC L'ONU FEMMES

Au niveau mondial, la Fondation L'OCCITANE s'engage directement avec ONU Femmes, l'entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Plus précisément, en mars 2016, nous nous sommes associés aux actions du Fonds pour l'égalité des sexes d'ONU Femmes à travers une subvention de 200 000€.

Le fonds se concentre sur l'autonomisation politique et économique des femmes en fournissant notamment un appui technique et financier à des initiatives innovantes.

**Ainsi, depuis 2009, ce sont 120 programmes dans 80 pays touchant près de 10 millions de bénéficiaires qui ont reçu l'appui du Fonds.**

### RÊV'ELLES ET L'OPÉRATION FLAMME MARIE CLAIRE

En 2016 en France, L'OCCITANE a de nouveau soutenu la Flamme Marie Claire, opération organisée par le magazine féminin Marie Claire, en reversant les bénéfices de la vente de bougies solidaires dans les magasins L'OCCITANE.

A travers cette opération, la Fondation L'OCCITANE a notamment soutenu l'association Rêv'Elles en France.

Créée en 2013, Rêv'Elles s'engage pour la promotion de l'égalité des chances et des sexes. Pour cela, elle aide les jeunes filles issues de milieux défavorisés à se construire des carrières.

En plus, d'un soutien financier apporté à Rêv'Elles, L'OCCITANE a également accueilli en avril 2016 et février 2017 deux parcours « Rêv'Elles moi L'OCCITANE » sur son site parisien où les jeunes filles de l'association ont pu rencontrer et échanger avec des employés et ainsi découvrir des parcours différents ainsi que les codes du monde professionnel.



### ALPHABÉTISATION ET MICROCRÉDIT AU BURKINA FASO

Au Burkina Faso, la Fondation L'OCCITANE soutient l'émancipation économique des femmes et leur éducation.

**Alphabétisation :** la Fondation travaille depuis 2010 avec Aide et Action. Cette ONG encadre et assure le suivi de la construction et du fonctionnement de centres d'alphabétisation avec 9 associations locales.

**Microcrédit :** L'OCCITANE soutient le projet d'Entrepreneurs du Monde qui vise à promouvoir l'autosuffisance et l'esprit entrepreneurial des femmes en renforçant l'accès au microcrédit pour les femmes souffrant d'un manque d'accès au capital.

### L'OCCITANE POUR ELLES

Afin de renforcer son engagement pour les femmes entrepreneures au Burkina Faso, la Fondation L'OCCITANE a lancé le programme L'OCCITANE pour Elles, un concours visant à accompagner des femmes entrepreneures sur une durée de 2 ans à travers une approche multi-partenaire. Nous travaillons avec nos partenaires à des projets d'amélioration continue sur différents sujets: techniques de culture et de transformation des plantes, diversification des revenus des producteurs, ou encore favoriser la biodiversité dans les parcelles.

### SOUTIEN DES UNIONS DE FEMMES AU BURKINA FASO

Au Burkina Faso, le Groupe est engagé avec l'ONG RONGEAD sur une nouvelle mission de recherche et développement. L'objectif est de perfectionner des outils de production de beurre de karité mécanisés, maîtrisés par les femmes, duplicables à grande échelle et à moindre empreinte écologique.

En 2016, une nouvelle personne a été recrutée au Burkina afin de renforcer l'appui des unions à la gouvernance. L'OCCITANE fait appel aussi des formateurs externes sur des sujets spécifiques. De plus, l'équipe au Burkina a renforcé son appui au montage de dossier de financement des projets des unions afin de compléter les fonds apportés par L'OCCITANE auprès de bailleurs externes.

Enfin, afin de développer la diversification de revenus des femmes, L'OCCITANE a financé une étude menée auprès d'une ONG afin d'identifier les opportunités de développement de nouvelles activités rémunératrices et analyser les marchés potentiels.

## ANNEXE 1 : THÉMATIQUES ET PUBLICATIONS GÉNÉRALES RECOMMANDÉES PAR LA BOURSE DE HONG KONG – TABLEAU DE CORRÉLATION

PRINCIPES « SE CONFORMER OU EXPLIQUER »	PUBLICATIONS DU Groupe L'OCCITANE
<b>A. ENVIRONMENTAL</b>	
<b>Aspect A1 : Émissions</b>	
Informations sur : - les politiques ; et - la conformité avec les lois et réglementations en la matière qui ont un impact significatif sur l'émetteur, relative aux émissions de gaz à effet de serre et atmosphériques, aux déversements dans l'eau et dans les terres et à la production de déchets dangereux et non-dangereux.	Cf. Réduire nos émissions et préserver les ressources (pages 11 à 13).
ICP A1.1 Les types d'émissions et les données d'émissions respectives.	Cf. Mesurer nos émissions (page 11).
ICP A1.2 Total des émissions de gaz à effets de serre (en tonnes) et, le cas échéant, leur intensité (ex. volume de production par unité, par installation).	111,786 tonnes de CO2e (page 11).
ICP A1.3 Total des déchets dangereux produits (en tonnes) et, le cas échéant, leur intensité (ex. volume de production par unité, par installation).	Nous suivons les quantités de déchets de nos sites industriels qui ont été recyclés, incinérés et mises en décharges (page 12).
ICP A1.4 Total des déchets non-dangereux produits (en tonnes) et, le cas échéant, leur intensité (ex. volume de production par unité, par installation).	Nous suivons les quantités de déchets de nos sites industriels qui ont été recyclés, incinérés et mises en décharges (page 12).
ICP A1.5 Description des mesures de réduction des émissions et des résultats obtenus.	Cf. Optimiser notre chaîne logistique (page 11) ; Réduire les consommations d'énergie (page 12) ; Développer le recours aux énergies renouvelables (page 12).
ICP A1.6 Description de la gestion des déchets dangereux et non-dangereux, des initiatives de réduction et des résultats obtenus.	Nous suivons les quantités de déchets de nos sites industriels qui ont été recyclés, incinérés et mises en décharges (page 12).
<b>Aspect A2 : Utilisation des ressources</b>	
Politiques sur l'utilisation efficace des ressources, y compris de l'énergie, de l'eau et d'autres matières premières.	Cf. Réduire les consommations d'énergie (page 12) ; Développer le recours aux énergies renouvelables (page 12) ; Recycler dans nos boutiques (page 13) ; Un packaging plus durable (page 13).
ICP A2.1 Total (kWh en milliers) de la consommation énergétique directe et/ou indirecte par type (ex. électricité, gaz ou pétrole) et son intensité (ex. volume de production par unité, par installation).	Cf. annexes 3 et 4.

ICP A2.2 Total de la consommation d'eau et son intensité (ex. par unité de volume de production, par installation).	Cf. annexe 2.
ICP A2.3 Description des initiatives pour l'efficacité de la consommation énergétique et des résultats obtenus.	Cf. Réduire les consommations d'énergie (page 12) ; Développer le recours aux énergies renouvelables (page 12).
ICP A2.4 Description d'un éventuel problème d'approvisionnement en eau qui est conforme à nos besoins, des initiatives pour l'efficacité de l'eau et des résultats obtenus.	Travail sur l'optimisation des process de nettoyage de nos sites industriels.
ICP A2.5 Total du matériel de conditionnement utilisé pour les produits finis (en tonnes) et, le cas échéant, par unités produites.	Cf. Un packaging plus durable (page 13).
<b>Aspect A3 : L'environnement et les ressources naturelles</b>	
Politiques de réduction de l'impact significatif de l'émetteur sur l'environnement et sur les ressources naturelles.	Cf. pages 7 à 13.
ICP A3.1 Description des impacts significatifs des activités sur l'environnement et sur les ressources naturelles et des mesures mises en place pour les gérer.	Cf. pages 7 à 13.
<b>B. SOCIAL</b>	
<b>PRATIQUES EN MATIÈRE D'EMPLOI ET DE TRAVAIL</b>	
<b>Aspect B1 : Emploi</b>	
Informations sur : - les politiques ; et - la conformité avec les lois et réglementations en la matière qui ont un impact significatif sur l'émetteur, relative aux indemnités et aux licenciements, aux recrutements et aux promotions, aux heures de travail, aux temps de repos, à l'égalité des chances, à la diversité, à l'anti-discrimination et à d'autres avantages et allocations.	Notre charte éthique et politique CSR intègrent la conformité avec les lois et réglementations en la matière.  Cf. Intégration des travailleurs en situation de handicap (page 23) ; Enquête "Great Place to Work" (page 25).
<b>Aspect B2: Santé et sécurité</b>	
Informations sur : (a) les politiques ; et (b) la conformité avec les lois et réglementations en la matière qui ont un impact significatif sur l'émetteur, relative à un environnement de travail sûr et à la protection des employés contre les risques professionnels.	Notre charte éthique et politique CSR intègrent la conformité avec les lois et réglementations en la matière.  Certification OHSAS 18001 pour nos deux sites de production.

Aspect B3: Développement et formation	
Politiques d'amélioration des connaissances et des compétences des employés pour exécuter des tâches au travail. Description des activités de formation.	Cf. Développer les collaborateurs (page 23).
Aspect B4: Normes de travail	
Informations sur : - les politiques ; et - la conformité avec les lois et réglementations en la matière qui ont un impact significatif sur l'émetteur, relative à la prévention du travail forcé et du travail des enfants.	Notre charte éthique et politique CSR intègrent la conformité avec les lois et réglementations en la matière.
OPERATIONS	
Aspect B5 : Gestion de la chaîne d'approvisionnement	
Divulgence générale Politiques de gestion des risques environnementaux et sociaux de la chaîne d'approvisionnement.	Cf. Achats responsables et qualité (pages 15 à 19).
Aspect B6: Responsabilité des produits	
Informations sur : - les politiques ; et - la conformité avec les lois et réglementations en la matière qui ont un impact significatif sur l'émetteur, relative à la santé et à la sécurité, à la publicité, à l'étiquetage et aux questions de confidentialité concernant les produits et services fournis et les méthodes de réparation.	Cf. Garantir la sécurité et la qualité de nos produits (pages 21 et 22).
Aspect B7: Anti-corruption	
Informations sur : (a) les politiques ; et (b) la conformité avec les lois et réglementations en la matière qui ont un impact significatif sur l'émetteur, relative à la corruption, l'extorsion, la fraude et le blanchiment d'argent.	Cf. Engagement éthique (page 15).
COMMUNAUTÉ	
Aspect B8: Investissement communautaire	
Politiques sur l'engagement communautaire pour comprendre les besoins des communautés là où l'émetteur est établi et pour garantir que ses activités prennent en compte les intérêts des communautés.	Cf. Développer des filières et ingrédients durables (pages 17 à 19) ; Notre contribution à la communauté (pages 26 à 31).

ANNEXE 2 : CONSOMMATION D'EAU EN M<sup>3</sup> SUR NOS SITES INDUSTRIELS

	En m <sup>3</sup>	
	F16	F17
MANOSQUE	97 740	102 448
LAGORCE	23 179	19 994

## ANNEXE 3 : CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ EN MWH SUR NOS SITES INDUSTRIELS

	MWh		kWh par ku*	
	F16	F17	F16	F17
MANOSQUE	7 200	6 740	147	121
LAGORCE	3 354	3 462	52	51

\*ku : milliers d'unités.

## ANNEXE 4 : CONSOMMATION DE GAZ EN MWH SUR NOS SITES INDUSTRIELS

	MWh		kWh par T*	
	F16	F17	F16	F17
MANOSQUE	8 203	8 954	841	751
LAGORCE	1 262	1 224	449	489

\*T : tonne de fabrication.

## ANNEXE 5 : QUANTITÉ DE DÉCHÈTS VALORISÉS PAR TYPE DE TRAITEMENT

	% de déchets enfouis		% de déchets recyclés		% de déchets incinérés	
	F16	F17	F16	F17	F16	F17
MANOSQUE	4	2	63	66	33	32
LAGORCE	8	4	82	79	10	17